

Mesdames, Messieurs,

Aujourd'hui, sont jugés des hommes. Jugés pour avoir été aux ordres d'un chef d'Etat tyrannique, pour avoir obéi à un dictateur antisémite, pour avoir été au service de l'un des pires régimes totalitaristes, le régime nazi, celui d'Hitler.

Car oui, cette vingtaine de soldats envoyés à Chavagnes en Pailers, pendant l'occupation nazie étaient bien ceux de la Geheime Feldpolizei, la Police secrète des campagnes, 2000 hommes commandés par le Directeur de la police de campagne en France ou bien ceux de la Feldgendarmerie, composée de 6000 membres déployés dans la zone nord de la France occupée. Ils ont été menés jusqu'ici pour surveiller la population, la discipliner, lutter contre les activités anti-allemandes en enquêtant et en arrêtant les « traîtres ».

Malgré cela, malgré la mission qui leur était confiée, malgré leur statut d'exécutant, ils n'ont, en aucun cas, été coupables d'actes antisémites, de barbarie ou de violence envers la population. Ils n'ont pas été les représentants zélés de l'horreur du régime nazi.

En effet, ces soldats, simples citoyens allemands, ne militaient pas pour l'idéologie nazie et ils pourront vous le dire, leur seul souhait était de retourner auprès de leur famille, de leurs proches, de retrouver leur quotidien d'autrefois, leur quotidien lorsque la guerre n'avait pas commencé. J'en ai pour preuve le témoignage de David Fuchs, enfant caché à Chavagnes, qui se rappelle de soldats plutôt avenants avec la population, montrant photos de leur femme et enfants aux habitants, essayant de communiquer.

Alors pourquoi vouloir condamner ces personnes pour avoir fait partie du régime nazi ? Avaient-ils le choix, lors de leur recrutement, de refuser de s'engager ? En vous rappelant, mesdames et messieurs, que dans un régime dictatorial, la liberté de conscience n'existe pas et que la conformité est de mise. S'ils s'opposaient à toute décision, leur mort était alors plus que certaine. Ainsi, ne voulant point mettre en danger leurs proches, ni même leur vie, ils ont accepté.

Certes, les plus courageux d'entre eux fuyaient, résistaient, mais nous le savons tous, nos personnalités sont différentes, et garder une détermination aussi forte que Sophie et Hans Scholl, membres de La Rose Blanche, n'est pas à la portée de tous.

Peut-être seriez-vous plus compréhensif de leur engagement en vous souvenant donc, des conditions totalitaires instaurées par Hitler dans ce pays qu'est l'Allemagne et de la diversité de psychologies qu'il existe chez l'homme.

Et lors de leur enrôlement, s'imaginaient-ils devoir assister à tant de violence, de cruauté de la part du régime nazi ? Le gouvernement hitlérien, comme toute autre dictature, menait une propagande de grande envergure et tout était mis en œuvre pour convaincre, persuader la population que ce régime était un régime juste. La violence, la solution finale était cachée à la population. Et même si beaucoup croyaient en l'idéologie nazie, ils n'étaient pas partisans de cette haine raciale, de cette folie meurtrière, n'étant pas au courant des atrocités qui se déroulaient. Leur engagement dans la milice allemande n'est donc absolument pas une attestation de leur participation aux actes horribles nazis. Je vous demande ainsi de mesurer la différence qu'il existe entre de simples exécutants que nous jugeons aujourd'hui et des décideurs tels que Himmler et Eichmann. Les premiers n'avaient guère le choix, étaient manipulés et inconscients de ce qui était en jeu, tandis que les seconds savaient pertinemment quels étaient leurs objectifs et élaboraient la doctrine nazie et ses actions.

Je le répète, leur engagement n'était pour eux qu'une manière simple de survivre un peu plus longtemps à cette période de guerre. Les considérer coupables de cela reviendrait à

condamner les vendéens réquisitionnés pour le S.T.O (Service du Travail Obligatoire). Car oui, ces hommes ont aussi collaboré, agi pour le régime nazi. Ils étaient 4299 vendéens. Qu'ils soient français ou allemands, tous ont été victimes de la dictature d'Hitler, et tous, à part une minorité d'entre eux qui profitait de la guerre pour laisser libre cours à leurs perversions, tous, j'en suis certaine, ne désiraient que la paix. Et aucun ne peut être considéré comme responsable d'acte antisémite ou nazi.

D'ailleurs, comment pourrait-on les accuser d'avoir participé aux atrocités de cette guerre alors que dans ce village, les enfants cachés, au nombre de 38, sont bel et bien restés à l'abri des convois vers les camps de la mort ?

Je reviens au témoignage de Monsieur Fuchs, qui nous précise que les soldats de Chavagnes en Paillers étaient sûrement informés de la présence d'enfants juifs dans le village. En effet, comment ignorer les nombreux noms de famille à consonance juive inscrits sur les registres de l'école catholique du petit village de 2200 âmes ? Comment ne pas remarquer, au fur et à mesure, l'arrivée d'une trentaine de nouvelles personnes ? Bien que Chavagnes en Paillers était réputé comme lieu d'accueil, lieu de séjour pour les enfants des grandes villes afin qu'ils « prennent l'air », en cette période, les doutes ne pouvaient qu'émerger. Ainsi, David Fuchs nous transmet aussi que, pour lui comme pour les autres, les allemands étaient dans la confiance, qu'eux aussi préservaient ce secret.

Ceci n'est que supposition, mais il est fort probable que cette hypothèse soit vraie. Dans tous les cas, que les allemands suspectaient quelque chose ou non, ils n'ont pas cherché à fouiller les maisons, à enquêter, à en savoir plus. Peut-être fermaient-ils les yeux pour se sentir les moins impliqués possible dans l'histoire et ne pas trahir leurs commandants... Cependant, cela n'empêcha pas le fait que, bien que les indices soient là devant eux, ils ne dévoilèrent rien à leurs supérieurs. Et le secret des enfants cachés à Chavagnes en Paillers demeura tel quel de nombreuses années. Les soldats n'ont jamais brisé cette loi du silence qui surplombait cette commune durant le temps de l'occupation.

C'est pourquoi l'on peut dire que leur décision, après leur enrôlement de force, fut de se rendre les moins complices de l'armée nazie et de ses crimes. Nous sommes obligés de constater que toutes les actions effectuées en leur propre chef ont été faites pour tenter de minimiser les répercussions des directives du régime sur la population de Chavagnes. Selon les témoignages des habitants, je vous le rappelle, les soldats ont agi avec bienveillance. Nulle violence de leur part n'a été observée, nulle question concernant les enfants cachés. Tous espéraient seulement que les horreurs de la guerre cessent enfin.

Ne rien dire fut peut-être, pour ces soldats, leur plus bel acte, le plus digne qu'ils n'aient jamais fait en cette période de violence. Et je voudrais citer Jean-Claude Ross, représentant du comité français pour le mémorial Yad Vashem à Jérusalem, qui énoncera très justement les propos suivants : « Il fallait une personne pour dénoncer une famille juive, mais une importante chaîne de solidarité pour en sauver une seule. ».

Alors, comment croire coupables d'actes nazis et de participation au régime dictatorial ces pauvres hommes devenus soldats malgré eux et ayant tout mis en œuvre pour réduire, voire néantiser les conséquences de leur engagement ? Je vous le demande.

